

1. Code d'identification unique du produit type :

Produits manufacturés en polystyrène expansé (EPS) pour l'isolation thermique des murs par l'extérieur conformes au domaine d'application de la norme EN 13163 :2012+A2 : 2016.

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du Règlement (UE) N° 305/2011:

FacadBox 38/150 - FacadBox 38 FM + - FacadBox 38/150 Hydrau - FacadBox 38/150 Hydrau ES - FacadBox 38/150 RV - FacadBox 38/150 RV 2 - FacadBox 38/150 RU - FacadBox 38/150 RU2 - FacadBox 38/150 CO - FacadBox 38/150 ES
FacadBox 38 - FacadBox 38 Hydrau - FacadBox 38 Hydrau ES - FacadBox 38 RV - FacadBox 38 RV 2 - FacadBox 38 RU - FacadBox 38 RU2 - FacadBox 38 CO - FacadBox 38 ES
FacadBox 31 - FacadBox 31 RV - FacadBox 31 RV 2 - FacadBox 31 RU - FacadBox 31 RU2 - FacadBox 31 CO - FacadBox 31 ES
EticsBox
SoubasBox 34 IGNI - SoubasBox 34 IGNI ES

3. Usage ou usages prévus du produit de construction

Isolation thermique des bâtiments (ThIB) conformément à la norme EN 13163 :2012+A2 : 2016

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du Règlement (UE) N° 305/2011:

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 du Règlement (UE) N° 305/2011

Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le LNE (Organisme Notifié n°0071) a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée

Non applicable

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

N. MELIANT 
Responsable Laboratoire & Qualité

A UNGERSHEIM, le 30 Novembre 2018



XOBOX
WITH THE XBOX
CONTROLLED BY THE XBOX